

222C0523  
FR0013421286-FS0142

7 mars 2022

**Déclaration de franchissements de seuils (articles L. 233-7 et L. 233-7-1 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.**

**ALPHA MOS**

(Euronext Growth Paris)

Par courriers reçus le 4 mars 2022, la société par actions simplifiée Vatel Capital<sup>1</sup> (24 rue de Clichy, 75009 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi :

- en hausse, le 2 novembre 2021, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société ALPHA MOS<sup>2</sup> et détenir, pour le compte desdits fonds et à cette date, 999 330 actions ALPHA MOS représentant autant de droits de vote, soit 9,82% du capital et 5,56% des droits de vote de cette société<sup>3</sup>.

Ce franchissement de seuils résulte de la souscription à une augmentation de capital de la société ALPHA MOS<sup>4</sup> ;

- en baisse, le 10 novembre 2021, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société ALPHA MOS et détenir, pour le compte desdits fonds et à cette date, 507 564 actions ALPHA MOS représentant autant de droits de vote, soit 4,99% du capital et 2,82% des droits de vote de cette société<sup>3</sup>.

Ce franchissement de seuils résulte de la cession d'actions ALPHA MOS sur le marché.

Au 4 mars 2022, la société par actions simplifiée Vatel Capital a précisé détenir, pour le compte des fonds dont elle assure la gestion, 69 933 actions ALPHA MOS représentant autant de droits de vote, soit 0,69% du capital et 0,39% de droits de vote de cette société<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Société contrôlée par M. Marc Meneau. La société Vatel Capital déclare agir indépendamment de la personne qui la contrôle, dans les conditions posées aux articles L. 233-9 II du code de commerce et 223-12 et 223-12-1 du règlement général.

<sup>2</sup> Société transférée d'Euronext Paris sur Euronext Growth Paris le 31 janvier 2022 (cf. notamment communiqué de la société ALPHA MOS diffusé le 27 janvier 2022).

<sup>3</sup> Sur la base d'un capital composé de 10 173 817 actions représentant 17 983 384 droits de vote en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

<sup>4</sup> Cf. notamment communiqué de la société ALPHA MOS diffusé le 27 octobre 2021.